



# Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 30 mars 2017

## Ordre du jour :

- Élection du président de séance
- Présentation des comptes/rapport du trésorier
- Commentaires du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes
- Rapport d'activité
- Questions diverses

## Représentants du bureau :

- Briant Benjamin, Président
- Chenal Jonathan, Trésorier
- Mathey Clémentine, Secrétaire

## Président de séance :

- Mickael Georges

## Documents en Annexe :

- Rapport de trésorerie
- Compte rendu financier
- Rapport d'activité 2016 du président
- Feuilles d'émargement

## **Élection du président de séance**

Mickaël Georges se porte volontaire pour présider la séance. Il est élu à l'unanimité des présents.

## **Rapport du trésorier**

Jonathan Chenal présente son rapport joint en annexe de ce document.

## **Rapport de Monsieur le commissaire aux comptes**

Les comptes ont été établis par Expert finance et contrôlés par le commissaire aux comptes puisque notre association bénéficie de plus de 153000€ de subventions. Celui-ci estime qu'il y a une grande conscience des analyses faites et que le rapport de trésorerie témoigne d'une maîtrise de la gestion.

**M. le commissaire au compte indique que les comptes sont certifiés**, car ils représentent une image fidèle et sincère. Il salue le rapport du trésorier et la précision de son travail.

## **Approbation des comptes**

L'approbation des comptes est soumise au vote.

**Les comptes sont approuvés à l'unanimité des présents.**

Monsieur le commissaire aux compte signale que l'AG doit prendre une résolution sur l'affectation du résultat.

**L'affectation en report à nouveau du résultat est approuvé à l'unanimité.**

## **Rapport d'activité**

Lecture du rapport d'activité joint en annexe de ce compte-rendu par Benjamin Briant.

**Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité des présents.**

## **Question diverses**

### **Pourquoi Météo France vient moins à la cantine :**

c'est une question de typologie des agents et de métiers : l'AUC est quasiment à l'objectif assigné par la convention.

### **Y aura t il un restaurant collectif dans la partie sud ?**

C'est un complexe qui sera construit avec un restaurant ou deux pour nourrir la population de ces bureaux. Le risque identifié est donc la création d'un restaurant concédé. Il est vraisemblable que l'IGN soit démarché pour augmenter la fréquentation du restaurant concédé. La plus valu de ce type de restaurant serait le coût qui pourrait séduire notre direction.

### **Report des travaux du bar ?**

Un défaut de l'entrepreneur a retardé ces travaux. Nous nous mettons en situation de réaliser les travaux cette année.

### **Y a t il eu des embauches à l'AUC ?**

Il n'y a pas eu de gros changement au niveau de la masse salariale. Il y a eu des recrutement notamment pour remplacer Marie-Claude Mérour, mais ceci intervient en 2017.

nous avons parfois recourt à de l'intérim ce qui rentre dans les frais de fonctionnement et non dans la masse salariale.

### **Gaspillage : quelle solution l'audit a t il amené ?**

- réduction des portions en changeant les contenants
- pesée quotidienne des déchets
- toutes les assiettes ont été renouvelées
- un message sur les quantité est passé quotidiennement par le chef

### **Pourquoi limiter à 3 morceaux de pain ?**

Limite la surconsommation, et gain de 15 % à la commande.

### **Discussion sur l'assaisonnement et la sauce salade**

L'appréciation des assaisonnements est toujours personnel, il est difficile de faire l'unanimité. Ce n'est pas l'objet de l'assemblée générale de discuter de ce sujet.

### **A quoi correspond l'AUC en terme de ressources humaines ?**

Ce sont 16 salariés employé par l'association.

C'est un conseil d'administration de 14 personnes dont 2 agent de Météo France.

### **Existe t il des formation pour être au CA ?**

Non, il s'agit d'avoir une vision, un point de vue « politique » sur la cantine et ses évolutions.

### **La réduction de 2,5 % du temps alloué aux administrateurs concerne t elle l'AUC ?**

Ceci est refusé par le président et le bureau en place d'autant que l'AUC n'est pas cadré par le CGBS.

### **Avez vous des rapports avec le CCAS (comité central d'action sociale) ?**

Non, pas de contact avec le CCAS, ni avec la présidente du CGBS. Mais par contre nous en avons avec le CLAS (comité local d'action sociale).

### **Que se passera t il avec les nouveaux arrivants prévus sur le sites ?**

Il faudra intégrer les nouveaux arrivants dans les statuts (agence biodiversité et DRIEE) si ils le souhaitent. C'est une échéance à 3 ans ou plus.

### **Question relative à la constitution du nouveau CGBS**

c'est une erreur de mettre l'AUC en dehors de ce périmètre qui a une conséquence générale : tout le périmètre de la restauration est exclu.

La subvention touchée dépend de la fréquentation constatée alors que dans le CGBS le reversement de la subvention est versé « à priori ».

### **Affichage en caisse sur les ayants-droits : comment a été prise cette décision ?**

C'est une décision du Conseil d'administration dont c'est une prérogative. Elle a été prise à partir d'une volonté du secrétariat général de l'IGN de ne pas intégrer les ayants-droits (enfants et retraités) dans le principe des repas subventionnés par l'action sociale.

**Entrées séparées : un nutritionniste est-il consulté ?**

Non pas de consultation de nutritionniste.

**Clôture de l'AG**

L'AG est clôturée après une salutation à Philippe Loïl qui la préside habituellement et qui est en situation difficile aujourd'hui.

Le Président de séance

Mickael Georges

La secrétaire de l'AUC

Clémentine Mathey